

Conseil juridique

Service: Centre de coordination/KCE

Date: 09-05-2016

Domaine: Connaissance

1. Description:

Fournir un soutien juridique relatif au statut pécuniaire, à la fiscalité et à la sécurité sociale

Le statut pécuniaire (sens large) concerne entre autres:

- Le calcul du traitement, des allocations, des indemnités, du pécule de vacances, de l'allocation de fin d'année, de l'allocation de développement des compétences, ... sous toutes ses facettes (précompte professionnel, cotisations sociales, ...)
- La carrière barémique des membres du personnel de la police intégrée (recrutement, promotion, promotion sociale, insertion, ...)
- L'influence des incidents de carrière et des sanctions disciplinaires sur le calcul du traitement
- L'ancienneté pécuniaire
- Les conditions d'octroi pour les allocations, les indemnités, les avantages de toute nature, etc...

2. Bénéficiaires:

- La police intégrée, en particulier les services du personnel
- La tutelle

3. Coûts:

Gratuit